

Bonjour

Je souhaite déposer une première contribution à cette enquête d'utilité publique.

Point de vue démocratie locale:

La démocratie locale consiste à faire vivre les débats. Elle est fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision dans le cadre de la démocratie représentative.

Les différentes communications concernant ce projet à la population, ont été faites tardivement, sous pression de quelques conseillers municipaux et surtout d'un refus massif des habitants pour ce projet en l'état actuel.

Il revient à l'industriel, au maire et aux conseillers de largement expliquer une telle implantation, en développer ses conséquences, ses risques et résultats.

Hors le refus de proposer une réunion publique vient caractériser un déni de démocratie. Abowind a accepté de rencontrer les habitants qui le souhaitaient, un par un, pas plus de 30mn, et le dossier dans son ensemble n'était pas disponible.

A noter que le maire s'est mis en opposition à la décision de la CADA pour ce qui concerne l'accès aux documents.

Les citoyens ne disposent de l'ensemble des documents que depuis l'ouverture de l'enquête, ce qui est tout de même très court pour un projet en route depuis plus de deux ans.

Le dialogue en amont de cette enquête a toujours été bloqué par le maire. Seul un registre a été ouvert tardivement en mairie, à l'été 2022.

M Poitrenaud responsable à Abowind, a répondu à mes deux mails. Considérer que cela suffit pour une concertation est plutôt très questionnant.

Les citoyens sont de grandes personnes, **le projet est surtout dénoncé pour son emplacement**. Un débat franc et direct avec l'agriculteur et l'industriel aurait peut être apporté de la sérénité et des propositions auraient pu émerger.

Je note aussi que l'agriculteur est premier adjoint, et qu'il y a matière à s'interroger sur la volonté du maire de fermer le dialogue.

Hubert Gasnier

Habitant de Presnoy